



LE SAMMERONNAIS



N°227 – Printemps/Été 2026

VOS ÉLUS



SOMMAIRE

Le mot du maire	p. 3	Comment ça marche :	
Ordre du jour des conseils municipaux	p. 3	les abeilles	p. 8
Info mairie	p. 3	SVL	p.10
Micro-Folie Sammeron.....	p. 7	Agenda.....	p.11
Centre de Loisirs.....	p. 8	Etat civil	p.11
Club des Cheveux d'argent.....	p. 8	Fête du village	p 12

Responsable de la publication : Christian Dupont
Rédaction : Commission information - Composition et impression : Mairie de Sammeron

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à vous tous,

En ce premier édito en tant que maire, je tenais tout d'abord à vous remercier de la confiance que vous avez bien voulu témoigner à la nouvelle équipe municipale.

En dehors des remerciements, il est bien sûr important de se mettre au travail et de continuer de faire en sorte que notre village reste un endroit où il fait bon vivre, en respectant notre choix de rester une commune avec ses valeurs rurales tout en répondant aux besoins de modernité liés à notre époque. Pour aller dans ce sens, la municipalité continue et finalise aujourd'hui les projets d'hier. Des travaux importants ont commencé. Ceux de la station multimodale de covoiturage prévue dans l'entrée du village débiteront cet été. Ce chantier, en projet depuis 2014, voit enfin le jour (voir article page 7). La création de nouveaux locaux associatifs au niveau de la salle des fêtes vont permettre à un maximum de Sammeronnais de profiter d'espaces culturels et de loisirs. La mise en place de la vidéo protection sur des points sensibles de notre commune débute cette année et sera élargie à terme dans des lieux qui nous sembleront nécessaires.

Notre ambition de faire le maximum pour le bien-être de tous est bien présente, tout en restant très attentifs aux dépenses communales. En effet, nous nous apercevons, comme toutes les communes de France, que les dotations de l'État fondent chaque année, ce qui nous oblige à faire des choix parfois drastiques.

Je n'oublie pas non plus les difficultés que la plupart d'entre nous rencontrent, face aux augmentations du coût de la vie comme par exemple le prix des carburants ou encore des biens de première nécessité. La plupart sont dus aux conflits qui se multiplient dans notre monde et aux portes de chez nous. Espérons que la sagesse de certains puissent amener la paix pour tous.

Pour autant les vacances arrivent, c'est peut-être le moment d'essayer de penser à autre chose et j'en profite pour vous souhaiter un bel été.

Venez nombreux à la fête du village qui nous réunira les 3, 4 et 5 juillet.

Christian Dupont

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 20 mars 2026

Ordre du jour

- 1) Election du maire
- 2) Création des postes d'adjoints
- 3) Election des adjoints
- 4) Lecture de la Charte de l'élu local
- 5) Délégués du SIRPI
- 6) Délégations consenties au maire par le conseil municipal
- 7) Indemnités du maire et des adjoints

Réunion du 27 mars 2026

Ordre du jour

- 1) Approbation du CFU

- 2) Vote des taxes
- 3) Affectation du résultat
- 4) Vote des subventions
- 5) Vote du budget
- 6) Mise en place des commissions
- 7) Règlement de la salle des fêtes
- 8) Convention SAUR pour les hydrants
- 9) Groupement de commandes SDESM en matière d'éclairage public 2027 – 2030
- 10) Délégations diverses
- 11) Approbation du rapport de la CLECT (commission locale d'évaluation des transferts de charges)

Réunion du 18 mai 2026

Ordre du jour

- 1) Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal
- 2) Composition de la commission communale des impôts directs (CCID)
- 3) Désignation des représentants CLECT
- 4) Délégués du SIOF
- 5) Correspondant Défense

Les comptes-rendus dans leur intégralité sont disponibles en mairie.

INFO MAIRIE

BOÎTE À LIVRES

Une boîte à livres est mise gratuitement à votre disposition, dans le square Danielle Kupczak à proximité de la micro-crèche et de la mairie. Nous avons malheureusement constaté que certains ouvrages déposés dont la lecture n'est pas à mettre entre toutes les mains.

Nous souhaitons vous rappeler quelques principes d'utilisation :

- Le fonctionnement d'une boîte à livres doit favoriser les échanges et le goût de la lecture. Ce fonctionnement repose sur le civisme de chacun.
- Vous empruntez un ou plusieurs livres, que vous rapportez ou que vous remplacez par d'autres qui vous appartiennent et que vous ne souhaitez plus garder.

Les livres doivent être en bon état, la boîte à livres n'est pas une poubelle. Pas de sacs déposés avec plusieurs ouvrages, pas de DVD, pas de cassettes VHS....

• Il s'agit exclusivement de livres pour tout public.

Sont donc exclus : les journaux, magazines, revues, les livres techniques, les dictionnaires, les livres prosélytes incitant à la haine ou dégradants pour la personne humaine, les livres réservés à un public averti.

Afin que chacun trouve plaisir à emprunter et lire les livres mis à disposition, il convient d'en prendre soin, de les ranger correctement dans les étagères. Respectez également la boîte et refermez les portes.

Signalez un problème auprès de la mairie le cas échéant.



FRELONS ASIATIQUES

Le 6 mars une conférence sur le frelon asiatique (*Vespa velutina*) s'est tenue à la salle polyvalente devant une cinquantaine de personnes très intéressées par ce sujet délicat. Cette espèce originaire d'Asie a été introduite de manière accidentelle au début des années 2000 et est dotée d'une capacité d'expansion exceptionnelle. C'est un redoutable prédateur pour les abeilles et plus généralement pour les pollinisateurs sauvages et la biodiversité.

Les impacts pour l'agriculture sont indéniables (arboriculture, viticulture...) avec des effets négatifs sur l'économie.



Après avoir expliqué ces problèmes, nos conférenciers ont évoqué le cycle de vie de cette espèce invasive et les moyens de lutte possibles à mettre en œuvre, en insistant d'une part sur l'importance à agir à l'échelle d'un territoire et l'importance des collectivités et des administrés dans cette lutte. D'autre part, ils ont mis également l'accent sur la dangerosité et l'agressivité des frelons, en particulier à l'approche des nids.

Le piégeage de printemps est efficace pour réduire le nombre de nids (voir type de pièges à mettre en place). C'est en effet en mars – avril que les reines se réveillent pour construire un premier nid primaire qui se situe généralement à faible hauteur et dans des endroits protégés de la pluie (le nid mesure rarement plus de 15 cm de diamètre). Un nid secondaire est ensuite construit, beaucoup plus gros que le nid primaire (un mètre de haut et 80 cm de diamètre), en général en

haut d'un arbre, pour permettre le développement de la colonie. Ce nid est abandonné pendant l'hiver. Les femelles sexuées, futures reines, passent l'hiver dans un endroit abrité, souvent enterré, et sortent au printemps pour fonder de nouvelles colonies.

La destruction des nids est encouragée notamment celle des nids primaires, plus petits et plus accessibles.

Mais attention, cette destruction doit être effectuée par des personnes compétentes et formées compte tenu des dangers encourus lors de cette opération et de la manipulation d'insecticides spécifiques autorisés. La commune a prévu de former deux personnes qui seront habilitées à procéder à ces opérations de destruction des nids.

Pour les pièges voir : <https://www.good4bees.com/>

Pour la destruction de nids : Thibaut Vandomme, un apiculteur qui travaille dans le respect de la biodiversité :

07 85 09 84 72 – www.destruction-guepes-frelons.com



ENSEMBLE, CULTIVONS LE CHARME DE NOTRE VILLAGE

Lors des dernières élections, nous avons pris un engagement fort : celui d'unir nos forces pour préserver notre cadre de vie. Aujourd'hui, la municipalité fait appel à notre esprit citoyen pour que notre commune reste un lieu où il fait bon vivre, tout en maîtrisant notre budget commun.

Un geste simple, un impact majeur

Nous le savons, un village accueillant est un village entretenu. Si les services techniques œuvrent quotidiennement sur les espaces publics, la loi rappelle que l'entretien du trottoir et du fil d'eau devant chaque habitation incombe aux résidents (propriétaires ou locataires).

Quelques gestes simples permettent de faire la différence :

- Désherber au pied de nos murs.
- Balayer les feuilles mortes et les détritiques.
- Nettoyer pour éviter que la végétation n'endommage le revêtement des voiries.

Pourquoi est-ce essentiel pour tous ?

Au-delà de l'esthétique, cette mobilisation collective a des conséquences concrètes sur notre quotidien et notre portefeuille :

- Réduction des coûts : Moins de dégradation prématurée signifie moins de réfections de voiries coûteuses.
- Maîtrise de la fiscalité : En limitant les frais d'entretien massifs, nous aidons à maintenir le montant des impôts.

INFO MAIRIE

- Valorisation foncière : Un village propre et soigné augmente la valeur de votre patrimoine immobilier.

L'union fait la force

Comme promis dans notre programme, nous souhaitons travailler main dans la main avec vous. Ce n'est pas seulement une question de réglementation, mais un véritable acte de civisme.

En consacrant quelques minutes par mois à l'abord

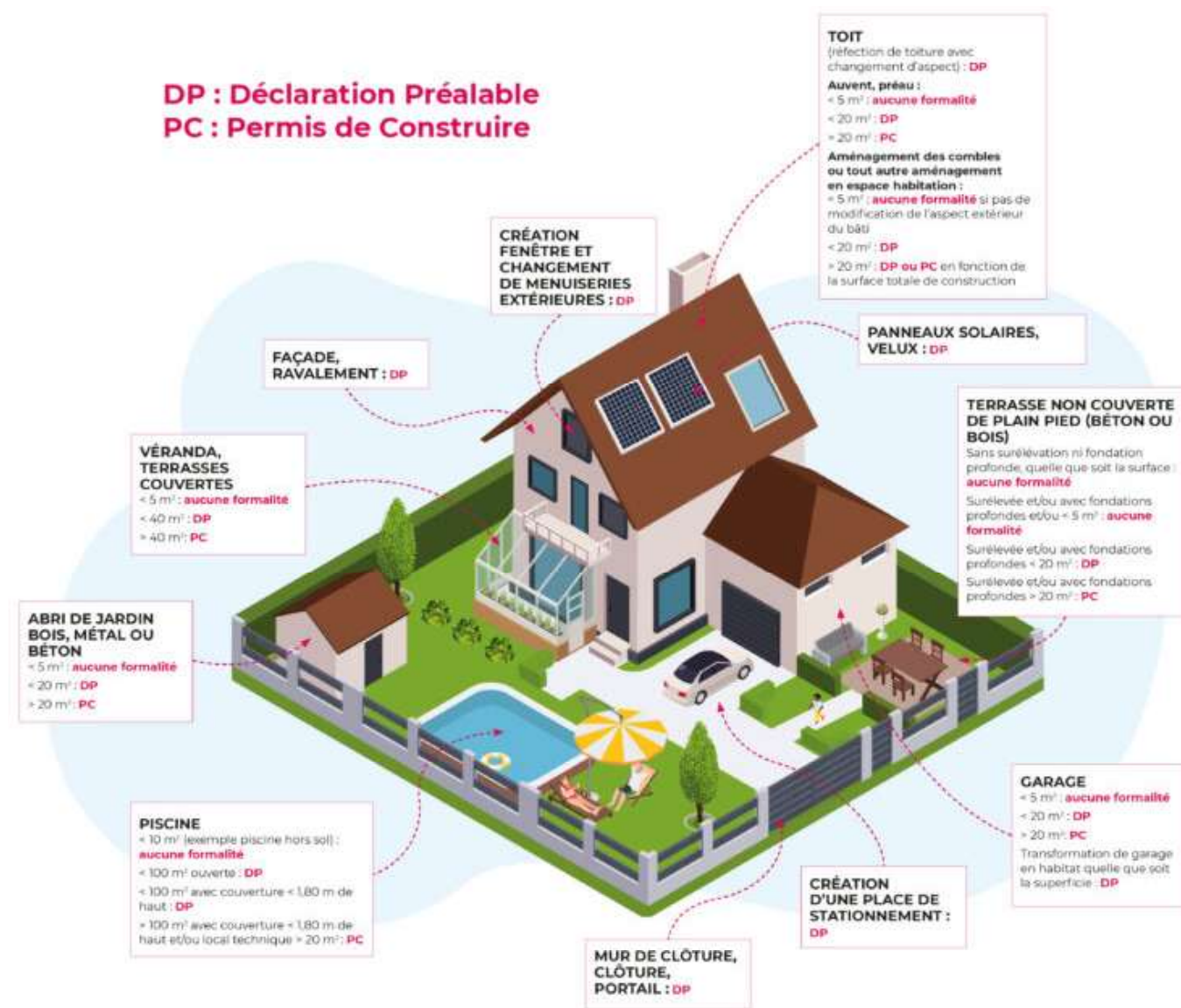
de votre propriété, vous participez activement à l'embellissement de notre joli village.

Le bien-être dans notre commune commence sur le pas de notre porte. Ensemble, partageons cette responsabilité pour offrir à tous un environnement sain et soigné.

Merci pour votre engagement et votre civisme !

L'équipe municipale

DÉCLARATION PRÉALABLE OU PERMIS DE CONSTRUIRE ?



L'ARBRE DE LA MAIRIE



Planté dans la courette de la mairie, l'arbre intrigue certains promeneurs, observateurs de la nature qui s'interrogent sur ce végétal méconnu et peu répandu dans la région.

Bernard Toilliez, une connaissance de Jean-Marc Robbé, notre peintre sammeronnais, avait attiré mon attention sur cet arbre peu commun. Quelque temps plus tard cette personne me confia le résultat de ses recherches, que je vous livre ici.

Il s'agit d'un chitalpa de Taschkent (chitalpa x tashkentensis). C'est un arbre à feuillage caduc, dense et au port arrondi.



Chitalpa est la contraction du nom de genre de deux arbres dont il est l'hybride : le catalpa commun (catalpa bignioïdes) et le saule du désert (chilopsis linearis). Ce croisement a été effectué en 1964 dans le laboratoire de l'Académie des sciences de Taschkent (capitale de l'Ouzbékistan) par le botaniste Nicolaï Federovitch Rusanov. Ce dernier a réalisé cette hybridation in vitro.

Certaines parties de la plante peuvent être utilisées en médecine traditionnelle pour traiter la toux, des infections fongiques et des plaies. Le bois est utilisable pour la fabrication d'arcs ou de paniers.

A la fin du printemps, l'arbre présente une magnifique floraison de fleurs en grappe érigées aux teintes roses, à la gorge jaune, en trompette, aux bords ondulés, très appréciées des insectes pollinisateurs.

Jean-Jacques Huguenot

LA RESSOURCERIE



En février 2026, la ressourcerie éphémère «La Boussole» s'est installée à Sammeron pour une semaine pleine d'échanges.

L'événement a mobilisé une vingtaine d'intervenants et s'est structuré autour de quatre activités : une activité de réception (pesée et contrôle), un espace de tri et d'aménagement des espaces, un temps dédié à la vente et une dernière liée au rangement et redistribution auprès d'autres associations.

150 participants sont venus pour donner (2036 kg de dons !), acheter ou réparer différents articles. Les invendus ont été distribués à EcoTextile, la Croix Rouge, la SPA et aux associations Horizon etc.

Au-delà de la remise en état, l'atelier a permis de sensibiliser les usagers à l'auto-réparation, transformant le consommateur en acteur du cycle de vie de son produit. L'opération a permis à de nombreux ménages de s'équiper en biens essentiels (électroménager, mobilier, textile) à des tarifs solidaires (2 euros le kilo).

La ressourcerie «La Boussole» remercie les habitants et les participants. Grâce à cette mobilisation collective, nous avons pu démontrer qu'une autre façon de consommer est possible, plus solidaire et plus respectueuse de l'environnement.



COMMISSION SOCIALE

La commission sociale fut créée fin 2020, suite aux difficultés rencontrées par un certain nombre d'habitants. Actuellement, dix membres (2 maires adjointes, 5 conseillers et 3 bénévoles) font partie de cette commission qui est un lieu d'accueil, d'écoute, de dialogue sur toute situation personnelle (sociale, familiale, financière, éducative, handicap, mobilité, aide à la personne, formation, emploi, démarches administratives, regroupement familial, isolement...), et destiné à tous.

Une orientation est proposée vers un interlocuteur approprié (structures, professionnels, expert), et ceci, en toute confidentialité.

- 2 permanences par mois (2^{ème} et 4^{ème} samedi du mois à la mairie, de 10h à 11h, sans RDV)
- 1 ligne téléphonique : 06 07 74 63 75

Catherine Pithois - Huguenot

Les personnes désirant être assistées en cas de canicule peuvent demander leur inscription sur le registre communal. Contactez la mairie.

STATION MULTIMODALE

C'est un projet de longue haleine qui s'apprête à voir le jour. Depuis 2014, l'Agglomération, le Département, le SDESM ainsi que notre municipalité travaillent sur la création d'une station Multimodale à l'entrée de notre commune, du côté d'Ussy.



Cet aménagement, devenu indispensable, répond directement à :

- L'évolution de nos modes de transport (bus, train, voiture électrique, covoiturage, vélo).
- La fréquentation croissante des lignes 77-12 (ligne Express) et 2406 (Meaux / La Ferté-sous-Jouarre).

Fluidifier le trafic et faciliter le stationnement

Le développement du transport urbain est une excellente nouvelle pour la transition écologique, mais il engendre aujourd'hui de réelles difficultés de stationnement pour les voitures et complique la circulation.

Cette station est la réponse concrète à ces problématiques.

- Plus de stationnement : 39 places seront créées pour les usagers des transports.
- Fluidifier le trafic et cohérence routière : mettre un terme au stationnement prolongé des bus perturbant le trafic routier à l'entrée du village (arrêt du Pré Macquais).

Une mise en service progressive des lignes de bus

Pour garantir le confort de tous et assurer une transition fluide, le déplacement de l'arrêt « Le Pré Macquais » vers le parking de covoiturage se fera par étapes :

Première phase : La ligne 77-12 (ligne Express Ches-sy) sera la toute première à être mise en service sur ce nouvel arrêt au centre de la station multimodale.

Période de test : Durant cette phase de rodage, l'arrêt actuel « Pré Macquais » sera maintenu temporairement pour la ligne 2406 (Meaux/ La Ferté-sous-Jouarre).

Deuxième phase : Une fois cette période d'essai validée et le bon fonctionnement de la ligne 77-12 confirmé, la ligne 2406 viendra se greffer à son tour sur ce

nouvel arrêt de bus modernisé.

À terme, la décentralisation de cet arrêt hors de la chaussée principale permettra une nette amélioration de la sécurité et de la fluidité du trafic routier.

Une belle entrée de ville

Au-delà de sa fonction utilitaire, ce projet a été pensé pour s'intégrer harmonieusement dans notre environnement. Cet aménagement permettra de concilier l'utile à l'agréable en offrant une entrée de village plus accueillante et joliment paysagée. Les travaux débiteront en juillet 2026.

Consciente des perturbations temporaires que ce chantier pourra engendrer, la municipalité vous remercie par avance pour votre patience et votre grande compréhension durant toute la durée des opérations.

MICRO-FOLIE

BASTIEN ET BASTIENNE

Le 17 juin 2026, la salle des fêtes de Sammeron a accueilli la retransmission de l'opéra Bastien et Bastienne de Wolfgang Amadeus Mozart, organisée par la Micro-Folie de Sammeron. Cet événement a connu un très grand succès et a réuni plus de 90 enfants venus découvrir l'univers de l'opéra.

Au cours de cet après-midi placé sous le signe de la culture et de la découverte, les jeunes participants ont pu partager un moment unique autour de cette œuvre de Mozart. Cette expérience leur a permis de s'ouvrir au monde de la musique classique et de vivre un véritable temps d'apprentissage et d'éveil artistique.

À l'issue de la représentation, un goûter exceptionnel, offert par la commune, a permis aux enfants et aux accompagnateurs de prolonger ce moment dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Cette belle initiative de la Micro-Folie de Sammeron a été unanimement appréciée et a fait de cette journée un véritable succès culturel, démontrant une nouvelle fois l'importance de rendre l'art et la culture accessibles au plus grand nombre dès le plus jeune âge.



CENTRE DE LOISIRS

VACANCES DE PRINTEMPS

Le centre de loisirs « C'est pas moi » de Sammeron a connu un grand succès en affichant complet durant toute la période d'accueil. Les enfants ont profité de nombreuses activités, dont une superbe sortie à vélo le long des bords de Marne, très appréciée de tous.

Grâce à l'implication des animateurs et des stagiaires, cette session s'est déroulée dans une ambiance conviviale et dynamique. Enfants heureux, équipe satisfaite : une belle réussite pour le centre de loisirs !



CLUB DES CHEVEUX D'ARGENT

Envie de sortir, de rire et de créer des liens ? Le club Les Cheveux d'Argent vous ouvre ses portes tous les mardis de 14h30 à 17h Salle Henri Schuller. Jeux, échanges, bonne humeur et convivialité garantis !

Notre objectif : rassembler les personnes de 60 ans et plus, tout en restant ouverts à tous les sympathisants, quel que soit l'âge, de Sammeron et des environs ; favoriser l'amitié, l'entraide et la solidarité ; lutter contre l'isolement ; proposer des activités variées et enrichissantes

Déjà de beaux moments partagés en 2026 :

- Janvier : repas au restaurant à Mary-sur-Marne
- Février : théâtre "Coup de Bluff". Journée Jeux de Société. Soirée portugaise à Nogent sur Marne
- Mars : repas convivial à Sammeron (colombo de poulet)
- Avril : comédie musicale "Cinéma en Folie" au Colisée de Meaux et théâtre "La Veuve Rusée "
- Mai : spectacle exceptionnel Shen Yun au Palais des Congrès de Paris. Voyage Royal à Compiègne avec déjeuner-croisière

Le Club vous attend avec plaisir, et le meilleur est à partager !

Renseignements : Monique : 06.88.21.32.17 ou Maria 06.95.66.54.01

COMMENT ÇA MARCHE

LA SOCIÉTÉ DES ABEILLES

Les abeilles sont des insectes sociaux, et même eusociaux. L'eusocialité désigne une forme de vie en société reposant sur trois critères essentiels : la division du travail, la différence entre une caste reproductrice et une caste stérile et la juxtaposition de plusieurs générations dans la colonie. Ainsi, dans une colonie d'abeilles, chaque individu exerce une fonction déterminée et participe à l'effort collectif. Il faut noter que les abeilles sont loin d'être les seuls animaux eusociaux. Chez les insectes, on peut aussi citer les guêpes et les frelons, mais également les fourmis et les termites.

LA REINE

Le seul rôle de la reine est d'assurer la pérennité de l'essaim par le renouvellement continu de ses membres. Elle s'accouple quelques jours après sa naissance avec une quinzaine de mâles, les faux bourdons, lors de son vol nuptial. Durant la période estivale elle peut pondre plus de 2000/3000 œufs quotidiennement. Elle est nourrie toute sa vie à la gelée royale ce qui lui assure une croissance fulgurante. Elle reçoit de la part de ses futurs sujets une attention particulière. Entre 4 et 8 ouvrières s'occupent d'elle constamment. Il est possible de la reconnaître par son abdo-

men plus allongé que les ouvrières et dans des conditions favorables, elle possède une longévité de quatre à cinq années.

LE FAUX-BOURDON

Le faux-bourdon ou abeille mâle naît uniquement au printemps (début avril). Il ne travaille pas, est incapable de butiner, ne fabrique pas de miel et ne pique pas non plus. Pour subsister, il puise dans les réserves de la ruche. Il est plus trapu, plus long et plus velu que l'abeille ouvrière. Il possède en outre de plus gros yeux qui lui permettent de mieux voir lorsqu'il doit suivre la reine, haut dans les airs pour la féconder. À l'arrivée de l'automne, quand la

nourriture se fait plus rare, le faux-bourdon est expulsé de la ruche par les ouvrières ; il ne peut se nourrir seul et meurt. En général sa durée de vie est de 3 à 4 semaines.

LES OUVRIÈRES

Elles forment la cour de la reine. Quelques jours après sa fécondation, cette dernière commence à pondre. Les ouvrières veillent avec assiduité et attention à son alimentation et à son hygiène. Elles sont toutes destinées à accomplir des travaux utiles au bon déroulement des activités de la colonie.



Seules les très jeunes abeilles sont dispensées des tâches extérieures tant que leur corps n'est pas suffisamment développé. En périodes d'activités intenses, les ouvrières vivent environ deux à trois semaines. Leur durée de vie en hiver est plus importante et se compte en quelques mois. Début mars est généralement une période délicate pour la colonie. La colonie peut disparaître en cas de difficultés durant l'hiver : nourriture insuffisante, maladie, parasites, trop grands froids...

Organisées et structurées comme des travailleuses dans une véritable société, les abeilles gèrent la répartition des tâches et la défense de l'intérêt général. Tout au long de leur vie, elles jouent un rôle précis, mais évolutif, à l'intérieur de l'essaim. La répartition de leur travail, différent pour chacune (entretien, manutention, édification, climatisation, protection, approvisionnement...), est établie selon leur âge.

On ne compte qu'une seule reine, pour 300 à 400 mâles et 20 000 à 50 000 ouvrières dans une colonie bien développée. Une telle société est un véritable macro-organisme, communiste à l'extrême, dans lequel chaque membre ne vit que pour servir l'ensemble de la communauté. L'individu ne compte pas, il vit pour la collectivité.

Communiquer pour être efficace

Au cœur de leur organisation, les abeilles ont élaboré un système de communication basé principalement sur des signaux chimiques. Elles libèrent des phéromones, détectées par des récepteurs situés sur leurs antennes, qui leur permettent d'échanger des informations essentielles. L'antenne d'une abeille ouvrière comporte environ 65 000 cellules sensorielles. Ces appendices multisensoriels leur offrent la capacité de percevoir les goûts, les odeurs et même de ressentir le toucher, qui joue également un rôle dans leurs échanges.

Une autre méthode de communication utilisée est la fameuse danse, principalement pratiquée par les abeilles exploratrices ou butineuses. Par cette activité, elles transmettent à leurs congénères restées à l'intérieur de la ruche des indications sur la distance, la direction et la qualité des ressources nectarifères ou polliniques.

Une troisième forme de signalement repose sur le chant. La reine, notamment lors de moments précis, émet des vibrations sonores pour signaler sa présence. Selon la réponse des autres reines vierges, différentes stratégies sont adoptées : si plusieurs répondent à l'appel, la reine en place peut décider de s'enfuir pour éviter la compétition. Si peu d'entre elles répondent, la reine peut tenter de s'en débarrasser par la violence ou la lutte. De plus, les ouvrières, lorsqu'elles sont en phase de départ pour l'expédition, peuvent également produire des sons pour diriger la colonie vers un nouvel emplacement d'installation.

J-Jacques Huguenot

A suivre dans un prochain numéro : le cycle de vie au fil des saisons, la fabrication du miel, l'importance de la pollinisation, les menaces.

Références : *Les insectes sociaux*, d'Éric Darrouzet et Bruno Corbara ; *La vie des insectes sociaux*, de Daniel Lebrun ; *Dans le secret des abeilles*, de Sylla de Saint-Pierre ; magazine «Le chasseur français».



AUX AMIS JARDINIERS

Comment ça pousse ? Comment on sème ? Comment on plante ?

Si vous avez envie d'apprendre ou de partager votre savoir-faire, rejoignez-nous les mardis soirs et/ou les samedis matin.

Dans peu de temps, vous partagerez aussi les récoltes et goûterez au plaisir des légumes tout frais.



LA CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

Comme veut la tradition, conjointement, la mairie de Sammeron et l'association SVL (Sammeron Vie Locale) ont organisé la chasse aux œufs de Pâques le lundi 6 avril 2026 sur le terrain municipal.

Les enfants de la commune, accompagnés de leurs parents étaient au rendez-vous par une belle matinée ensoleillée.



Pour prolonger ce moment convivial, des ateliers coloriage, dessins, pêche à la ligne, chamboule-tout ont été proposés aux enfants et ont permis de poursuivre la matinée dans une ambiance joyeuse et très cordiale.

LES GESTES QUI SAUVENT

Pour la deuxième année consécutive, la mairie de Sammeron et l'association Sammeron Vie Locale, soutenues par Groupama, ont organisé une journée de formation «Aux Gestes Qui Sauvent» le 27 mai dernier, ouverte à tout public (enfants à partir de 10 ans).



Formation gratuite, sur inscription obligatoire de trois sessions de deux heures (14h-16h, 16h-18h, 18h-20h), ouverte aux Sammeronnais et aux villages voisins, dispensée par deux infirmiers sapeurs-pompiers volontaires, suivie d'un moment convivial qui a permis d'évaluer «à chaud» la satisfaction des participants formés (ont-ils revu des notions connues, appris de nouveaux gestes / réflexes et été rassurés sur des situations vécues).



Cette initiation aux premiers secours a reçu un franc succès : 32 personnes formées dont 56% de Sammeronnais.

De nouvelles formations seront proposées ultérieurement.

Catherine Pithois

SOIRÉE PORTUGAISE



Cette année 2026, SVL a organisé le samedi 18 avril 2026 une soirée sur le thème du Portugal.

très festive, et qui s'est prolongée tard dans la soirée. À l'année prochaine.

Fête de la musique

Pour une première édition ce fut une belle réussite, malgré une chaleur extrême et quelques aléas, de nombreux Sammeronnais étaient présents dans le public et ont tous profité de la musique jouée en concert live par des supers artistes.



Un grand bravo aux enfants du centre de loisirs, qui, sous la direction de Christel, ont interprété

de bien belles chansons.

Encore un grand merci pour votre enthousiasme et votre participation. A l'année prochaine !



ÉTAT CIVIL

Naissance

Jules SIMON, le 12 février 2026

Rayan DEPANMAECKER, le 15 février 2026

Jevisen SOOBRAYEN, le 25 mai 2026

Mariage

Xavier PRUD'HOMME et Elodie HOCTOR

le 2 mai 2026

Stéphane GHILARDI et Delphine HEITZMANN

le 23 mai 2026

Décès

Evelyne HOUSSET, le 8 avril 2026

Pierre ROJDA, le 30 mai 2026

AGENDA

6 septembre	Brocante SVL
6 septembre	Forum des associations
6 septembre	Intervillages Saint Jean-les-Jumeaux
20 septembre	Nettoyons la nature
11 octobre	Balade gourmande
11 Novembre - 11h00	Commémoration
28 novembre	Marché de Noël
12 Décembre	Arbre de Noël

Permanence des élus

Tous les premiers samedis du mois de 10h00 à 11h00 à l'exception du mois d'août.

SAMMERON EN LUMIÈRE

FÊTE FORAINE TOUT LE WEEK END

03 JUILLET

21H30

SPECTACLE

CIE STREETSIDE

PLACE DE LA MAIRIE

05 JUILLET

12H00

MECHOUÏ

DANSANT

STADE

SUR INSCRIPTION EN MAIRIE

04 JUILLET

21H30 DÉFILÉ LAMPIONS

Pré Macquais

23H00 FEU D'ARTIFICES

STADE

03 AU 05 JUILLET

